

Paris,
le mercredi 13 novembre 2013

Émetteur : Elise Demorise DDARH/Pôle Offre de formation Tél. : 01.45.38.82.79 Fax : 01.45.38.81.74

Objet : Professionnalisation des fondés de pouvoir et des cadres supérieurs des agences comptables
(9eme Promotion)

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur l'Agent Comptable,

Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

L'Ucanss met en œuvre, en partenariat avec l'Essec, la 9ème promotion visant à la professionnalisation
des Fondés de pouvoir et Cadres supérieurs des agences comptables à compter du :

mardi 8 avril 2014

I. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce cycle de formation permet aux participants de :

- développer leurs compétences managériales dans les différentes dimensions de leurs fonctions : maîtrise des coûts, contrôle de gestion, contrôle interne, management des hommes et des équipes, pilotage des activités, certification des comptes, systèmes d'information ... ;
- renforcer leur professionnalisme en vue de les préparer aux évolutions de leur environnement : démarche qualité, maîtrise des risques, lutte contre la fraude ... ;
- développer fortement leurs aptitudes à accompagner le changement (négociation, management de projet, conduite du changement ...)

II. PUBLIC CONCERNE

Cette formation, d'une durée de 46 jours répartis sur 8 mois, est à destination :

- des fondés de pouvoir issus d'organismes du Régime général de Sécurité sociale mais également d'autres organismes de Protection sociale ;

- des cadres supérieurs des agences comptables ;

voulant acquérir des bases solides dans la gestion économique et financière d'une « entreprise » et contribuer à son développement par une acception plus managériale de leur mission.

III. COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à 16 500,00 € par stagiaire, prix comprenant notamment l'accès aux modules e-learning du catalogue Crossknowledge pendant 18 mois.

Si vous souhaitez faire suivre ce programme à un de vos collaborateurs dans le cadre de votre politique de Ressources humaines, je vous confirme que cette formation constitue une des priorités de financement 2014 de la CPNEFP (le forfait de prise en charge est de 18€/h sur les fonds de la professionnalisation). Les frais de déplacement (transport et repas) et d'hébergement du stagiaire ne sont pas pris en charge.

IV. CALENDRIER DE LA FORMATION

Les dossiers de candidatures ainsi que les autres documents (lettre d'information, annexes) peuvent être téléchargés sur le site internet de l'Ucanss (www.ucanss.fr) ; les dossiers devront parvenir à l'Ucanss au plus tard le **6 janvier 2014**.

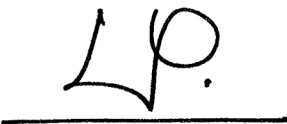
Les entretiens de validation des prérequis se dérouleront les **15-16 et 17 janvier 2014 toute la journée à l'Ucanss**. Des entretiens supplémentaires pourraient avoir lieu, si nécessaire, avant le début de la formation.

Une demi-journée d'information et d'échanges est prévue le **20 mars 2014 à l'Essec (Paris La Défense) de 10 h 00 à 13 h 00** à l'attention des directions dont les candidats auront été sélectionnés pour la formation.

Le règlement général des actions de formation nationales s'applique à ce cursus de formation.

En outre, ma collaboratrice, Elise Demorise, chef de projet formation se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez également contacter Monsieur François Bouyer, responsable pédagogique du programme à l'ESSEC (francois.bouyer@essec.edu).

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur l'Agent Comptable, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de mes salutations distinguées.



Gaudérique Barrière

Directeur délégué

Document(s) annexe(s) :

- Présentation du cycle de formation "management général des organisations sanitaires et sociales"
- Le projet stratégique et collectif
- Planning prévisionnel 2014
- Dossier de candidature

- Questionnaire
- Lettre de soutien
- Cycle diplômé- Lancement de la 9ème promotion

